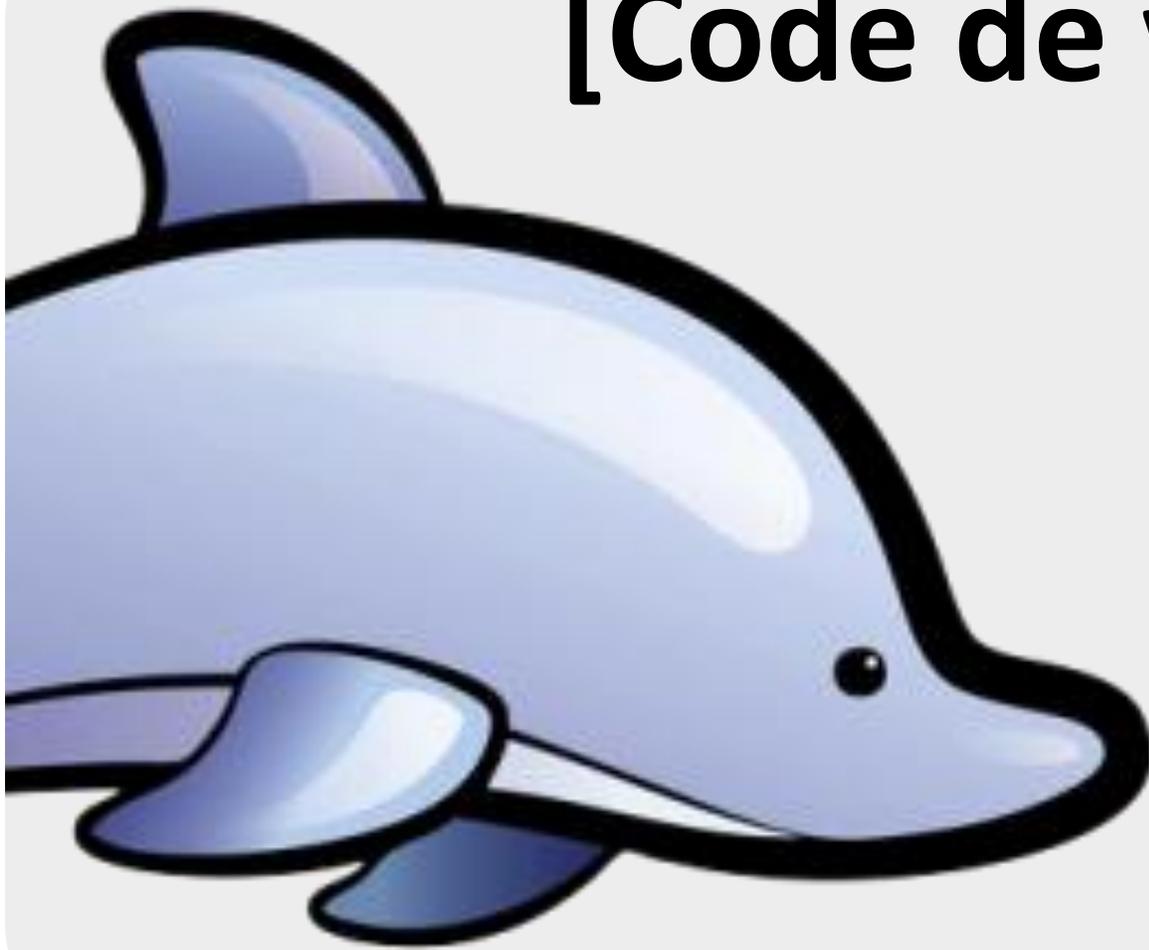


Garderie
Les Petits Dauphins

[Code de vie]



1092 de Val-des-Lacs
Ste-Sophie, Qc
J5J 2S8



- Les enfants doivent chuchoter autant lorsqu'il s'habille et se déshabille que lorsqu'ils se promènent dans le corridor.
- Les enfants doivent parler sans crier partout dans la garderie, sauf lors de moment permis.
- Une fois prêt à aller dehors ou à aller dans son local, le groupe des 18-24 mois s'assoient sur le bord du mur. Les deux autres groupes s'assoient à leurs casiers.
- Les enfants doivent attendre le signal de son éducatrice afin de pouvoir se lever pour monter dans son local et pour sortir dehors.
- Les enfants et les éducatrices doivent en tout temps porter des souliers. Sauf lors de la sieste, lors de l'activité spécial, lors de la baignades ou jeux d'eau.
- Les enfants doivent avoir avec eux en tout temps deux paires de souliers une pour l'intérieur et une autre pour l'extérieur.
- Les enfants doivent descendre et monter les escaliers du côté de la rampe, debout et l'un derrière l'autre. Il y a uniquement le groupe des 18-24 mois qui ont le droit de descendre les marches sur les fesses.
- Les enfants doivent à tout moment marcher dans la garderie.
- Les jouets de la maison doivent RESTER à la maison sauf lorsqu'il y a une permission spéciale demandée par les éducatrices.
- Les enfants, les parents, les éducatrices ainsi que la direction se doivent respect entre eux en tout temps.